

Jérémy Merle, Jean Nanchen, Thien Tran
EL-1B
EMVS à Sion

La Direction de l'école
Ch. St-Hubert 2
1950 Sion

Sion, le 23.02.2015

Objet : Proposition de recyclage du papier dans les classes

Cher Monsieur Dayer,

Nous avons décidé d'écrire à la direction car nous avons pu constater que, dans notre école, le papier n'était pas recyclé ou bien l'était très peu dans quelques salles alors qu'on pourrait le trier de manière efficace et surtout sans que cela n'entraîne des coûts trop importants.

Nous avons étudié la question en faisant des estimations sur le nombre de papier jetées par ans dans l'établissement et nous avons découvert que la quantité de papier recyclable ne pouvait être négligée.

C'est pourquoi nous avons lancé un projet. Ce projet participe à l'atelier pour le climat et a pour but d'encourager la Direction à mettre en place un système de récupération efficace en commençant notamment par mettre des boîtes de recyclage pour papier dans toutes salles et à inciter les gens à les utiliser.

D'après nos calculs, les faibles coûts que cela engendrerait devraient être largement récupérés après la première année car le recyclage est plus avantageux que l'incinération. Non seulement vous œuvriez au bien-être de l'environnement, mais en plus vous feriez des économies même si elles ne sont pas conséquentes. De plus, cela pourrait permettre à l'école de se conformer aux normes ISO 14000 et donc d'augmenter vos chances d'obtenir ce certificat qui améliorera grandement l'image de l'EMVS.

Nous vous demandons donc de réfléchir à ce sujet et nous vous mettons ci-joints toutes les informations utiles, c'est-à-dire notre rapport et toute la documentation l'accompagnant. Pour plus d'information, nous sommes à votre disposition et répondrons à vos questions.

Nous espérons que ce projet vous intéressera et qu'il vous permettra peut-être d'améliorer notre école. En attendant votre réponse, nous vous adressons nos meilleures salutations.